



Conseil des affaires étrangères 7 décembre 2020

Le Conseil des affaires étrangères (CAE) sera présidé par M. Josep **Borrell**, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et débutera à **9 h 30**.

Dans le cadre de l'examen des questions d'actualité, le Conseil fera le point sur les dernières évolutions intervenues au niveau international. Parmi les questions abordées devraient notamment figurer: la situation en **Géorgie** à la suite des élections qui viennent de se tenir, les élections législatives du 6 décembre au **Venezuela**, l'évolution de la situation concernant la **Turquie**, en vue du Conseil européen des 10 et 11 décembre, et les **droits de l'homme**, afin de marquer la Journée des droits de l'homme, qui a lieu le 10 décembre. Sous le point "Divers", les ministres discuteront également de la mise en œuvre des conclusions du Conseil sur **Hong Kong** adoptées en juillet.

En ce qui concerne le principal point de l'ordre du jour, les ministres procéderont ensuite à un échange de vues sur les **relations transatlantiques**, en recensant les priorités futures pour un partenariat stratégique et la coopération entre l'UE et les États-Unis.

Au cours du déjeuner, le Conseil tiendra un débat sur l'**autonomie stratégique**, au cours duquel les ministres procéderont à un échange de vues sur la manière d'accroître la résilience de l'UE.

Conférence de presse: à l'issue de la session, vers 14 h 30, dans un format virtuel

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo de l'événement, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse du Conseil.

Questions d'actualité

La réunion des ministres des affaires étrangères débutera par un débat sur les questions d'actualité, au cours duquel les ministres auront l'occasion d'être informés des développements intervenus récemment qui constituent les problèmes les plus pressants à l'ordre du jour international.

En premier lieu, les ministres recevront des informations actualisées sur l'évolution de la situation entre les partis de la majorité et de l'opposition à la suite des récentes élections législatives en **Géorgie**.

En deuxième lieu, le haut représentant (HR) devrait également communiquer des informations aux ministres concernant les élections législatives prévues le 6 décembre 2020 au **Venezuela**. Le haut représentant évoquera les prochaines étapes en ce qui concerne ce pays, après un processus électoral qui n'a été ni libre, ni équitable, ni démocratique.

Le Conseil sera ensuite informé des derniers développements concernant la **Turquie**, dans la perspective du Conseil européen des 10 et 11 décembre, qui reviendra sur la situation dans la Méditerranée orientale et sur les relations avec la Turquie, à la lumière des conclusions du Conseil européen des 1er et 2 octobre 2020.

La question des **droits de l'homme** devrait également être évoquée, à quelques jours de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre, en liaison également avec l'adoption prévue du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme.

- [Géorgie: déclaration du porte-parole sur les élections législatives, 1^{er} novembre 2020](#)
- [Venezuela: la réponse du Conseil à la crise](#)
- [Conclusions du Conseil européen sur les relations extérieures, 1^{er} octobre 2020](#)
- [Sanctions et droits de l'homme: vers un cadre européen permettant de lutter contre les violations et atteintes dirigées contre les droits de l'homme dans le monde, 19 octobre 2020](#)
- [Le Conseil approuve les conclusions relatives au plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2020-2024](#)

Relations transatlantiques

À la suite d'un premier échange de vues tenu lors de la vidéoconférence des ministres des affaires étrangères du 19 novembre, le Conseil débattrà de la manière de redynamiser le partenariat stratégique avec les États-Unis et d'engager un dialogue avec la nouvelle administration qui entrera en fonction en janvier 2021.

Les ministres seront invités à définir un ensemble de priorités pour la coopération transatlantique en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, y compris en ce qui concerne le nouvel élan à donner au dialogue sur le multilatéralisme, les droits de l'homme et la démocratie.

- [Vidéoconférence des ministres des affaires étrangères, 19 novembre 2020](#)
- [Communication conjointe intitulée: "Un nouveau programme UE-États-Unis pour un changement planétaire"](#)

Autonomie stratégique

Dans le programme stratégique 2019-2024 qu'il adopté en juin 2019, le Conseil européen a souligné que "dans un monde caractérisé par une incertitude et une complexité croissantes et des changements de plus en plus rapides, l'UE doit suivre une ligne d'action stratégique et accroître sa capacité à agir de manière autonome pour préserver ses intérêts, défendre ses valeurs et son mode de vie, et contribuer à façonner l'avenir de la planète".

Compte tenu de ces éléments, le Conseil procédera à un échange de vues sur la manière de renforcer et de rendre opérationnelle l'autonomie stratégique de l'UE.

Du point de vue la politique étrangère et de sécurité, les ministres examineront les principales questions que l'UE devra aborder au cours des prochaines années et débattront des initiatives et partenariats stratégiques ainsi que des instruments et capacités (moyens politiques, financiers et de sécurité) qu'il est nécessaire de réexaminer pour renforcer le rôle de l'UE et sa capacité à agir à l'échelle mondiale.

En particulier, les ministres seront invités à définir des initiatives et projets politiques concrets susceptibles de contribuer à renforcer la dimension extérieure de l'UE et son volet "sécurité", ainsi que l'influence de l'Union à l'échelle internationale.

- ["L'autonomie stratégique européenne est l'objectif de notre génération" - Discours du président Charles Michel au groupe de réflexion Bruegel, 28 septembre 2020](#)
- [Multilatéralisme et autonomie stratégique européenne dans le monde de l'après-COVID, 15 novembre 2020](#)
- [Un nouveau programme stratégique 2019-2024, 20 juin 2019](#)
- [L'heure de l'Europe:réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération, 27 mai 2020](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 1^{er} et 2 octobre 2020](#)

Divers

Hong Kong

Dans le prolongement des conclusions du Conseil du 28 juillet 2020, les ministres examineront la mise en œuvre de la loi sur la sécurité nationale imposée à Hong Kong le 30 juin 2020, ses effets sur les droits et libertés et l'environnement des entreprises, ainsi que la réponse de l'UE.

[Hong Kong: le Conseil exprime sa vive préoccupation quant à la loi sur la sécurité nationale](#), communiqué de presse du 28 juillet 2020

[Hong Kong: Déclaration du haut représentant, au nom de l'UE, sur la destitution de membres du Conseil législatif de Hong Kong, 12 novembre 2020](#)